

ÉDUCATION

FORMATION CONTINUE

CAHIER THÉMATIQUE J • LE DEVOIR, LES SAMEDI 14 ET DIMANCHE 15 MARS 2015



Le nouveau ministre de l'Éducation suscite des espoirs

Page J 2



Reconnaissance des acquis : un coup de pouce pour finir ses études

Page J 4



WAVEBREAKMEDIA LTD THINKSTOCK

Un relatif consensus règne, tant du côté patronal que syndical, en faveur d'une amélioration des règles de fonctionnement de la loi, notamment pour réduire les obstacles bureaucratiques devant les PME.

Le débat se poursuit sur la « loi du 1 % »

Le gouvernement du Québec s'est engagé dans une réforme de la Loi favorisant le développement et la reconnaissance des compétences de la main-d'œuvre, mieux connue sous le nom de « loi du 1 % ». Aperçu des consensus et des débats autour de son avenir.

ÉTIENNE PLAMONDON ÉMOND

Un vif débat a éclaté l'automne dernier autour de la pertinence de la « loi du 1 % ». Certaines organisations patronales, dont la Fédération des chambres de commerce du Québec (FCCQ) et la Fédération canadienne de l'entreprise indépendante (FCEI), ont réclamé son abolition pure et simple, alors que les organisations syndicales et communautaires se sont portées à sa défense.

Cette législation, dont la première mouture a été adoptée en 1995, oblige les employeurs à investir 1 % de leur masse salariale dans la formation de leur personnel. Ceux qui ne le font pas se voient contraints de verser une somme équivalente dans le Fonds de développement et de reconnaissance des compétences de la main-d'œuvre, dont l'ensemble des cotisations s'élevaient à environ 26 millions de dollars en 2012.

L'ancien ministre de l'Emploi et de la Solidarité sociale, François Blais, a écarté l'idée d'abroger la loi, mais il a annoncé sa réforme. Des analyses sont actuellement en cours au ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale (MESS) et à la Commission des partenaires du marché du travail (CPMT), dans la perspective d'apporter d'éventuelles modifications. « On aurait préféré l'abolition comme on l'avait demandée, reconnaît Martine Hébert, vice-présidente de la FCEI. Mais on va collaborer pour faire en sorte que cette réforme soit la plus efficace possible. »

Un fardeau pour les PME?

La question des contraintes administratives

plus lourdes à porter pour les PME refait surface. En 2004, cette raison avait poussé le gouvernement à hausser de 250 000 \$ à un million de dollars le seuil minimal de la masse salariale des entreprises assujetties à la loi. Le nombre d'employeurs assujettis est alors passé de 37 000 à 11 000, alors qu'on en dénombre aujourd'hui près de 16 000. Selon une étude réalisée par le CIRANO en 2010, cette modification avait réduit la probabilité qu'un travailleur d'une entreprise de taille moyenne reçoive une formation en classe, mais avait augmenté celle d'avoir accès à une formation en cours d'emploi.

Aujourd'hui, la FCEI affirme que plusieurs PME assujetties versent systématiquement le 1 % dans le fonds pour s'éviter des tracas, à défaut ou non d'investir directement dans la formation de leurs employés. Un relatif consensus règne, tant du côté patronal que syndical, en faveur d'une amélioration des règles de fonctionnement de la loi à ce sujet, pour réduire les obstacles bureaucratiques devant les PME.

Yves-Thomas Dorval, président-directeur général du Conseil du patronat du Québec (CPQ), croit que, « lorsqu'une entreprise a une démarche structurée, à travers un programme de formation interne ou à travers des stages structurés, elle devrait automatiquement ne pas avoir besoin de faire un calcul d'heures ou une reddition de comptes ». C'est d'ailleurs pourquoi il se réjouit de la proposition d'élargir la loi du 1 % aux stages en entreprise, évoquée il y a quelques semaines par l'ancien ministre François Blais.

Ouverture aux stages

La volonté d'amender la loi pour rendre plus accessibles les stages aux jeunes employés et aux étudiants finissants plaît tant à la FCEI qu'à la Confédération des syndicats nationaux (CSN), mais elle suscite ailleurs des mises en garde. Pierre Doray, président de l'Institut de coopération en éducation des adultes (ICEA), prévient qu'on ne peut pas improviser un tel virage. « Il faut s'assurer qu'il y aura une capacité

d'accueil » pour recevoir un volume important d'étudiants, affirme le sociologue. Il rappelle que les pays qui ont investi massivement dans les stages, comme l'Allemagne, fondent leur système sur des ententes entre le patronat, les syndicats et l'État.

« Il ne faut pas que les interventions pour assurer la qualité de la future main-d'œuvre se fassent au détriment de la main-d'œuvre actuelle », ajoute-t-il. Une inquiétude partagée par Monique Kirouac, vice-doyenne de la Faculté de l'éducation permanente de l'Université de Montréal. « Le stage, c'est le prolongement de la formation initiale. On n'est pas dans la perspective d'un développement de compétences chez l'employé. C'est plutôt un jeune qu'on insère dans l'organisation. Ce sont deux réalités différentes », juge-t-elle.

Quelles formations?

La nature des formations admissibles, quant à elle, divise. « Il faut resserrer un certain nombre de critères dans l'intérêt de la crédibilité de cette loi », préconise Jean Lortie, secrétaire général de la CSN, qui préside aussi un groupe de travail à la Commission des partenaires du marché du travail. La reconnaissance des colloques dans les frais de formation est notamment remise en question. « Les colloques, souvent ça ne revient jamais aux travailleurs sur le plancher. C'est beaucoup plus pour les cadres, observe-t-il. Est-ce qu'on peut se recentrer sur la ligne de front? La loi pourrait certainement être un outil pour le faire. »

Du côté des organisations patronales, le son de cloche est différent. Yves-Thomas Dorval admet que les « investissements en dollars sont un peu plus importants pour des postes de professionnel cadre que pour des postes de plancher », mais il considère que cet enjeu « n'a rien à voir avec les colloques », qui, selon lui, « sont de réelles possibilités de formation ».

Adéquation entre formation et marché du travail

Une chose semble claire dans la démarche

de réforme entreprise: « L'adéquation formation-emploi demeure une priorité à l'heure actuelle pour le gouvernement du Québec », affirme-t-on au MESS.

A la CSN, on tente de trouver « ce qu'on pourrait faire de mieux pour que les établissements d'enseignement soient plus adaptés aux personnes sur le marché du travail qui ne peuvent pas se libérer du lundi au vendredi, entre 9 h et 17 h, pour aller à l'école », explique M. Lortie.

Yves-Thomas Dorval a l'espoir que les ministres se montrent sensibles à l'arrimage entre les deux mondes, alors que François Blais dirige désormais le ministère de l'Éducation et que le ministre du Travail, Sam Hamad, prend le relais à l'Emploi et à la Solidarité sociale. « Actuellement, le système est très dirigé vers l'offre de formation et non pas vers la demande des employeurs », affirme ce dernier. Si la loi du 1 % permet d'obtenir de l'information sur les besoins du marché du travail, M. Dorval indique qu'il est difficile d'en avoir sur des métiers particuliers et que le système « regarde derrière, vers ce qui s'est passé, et non vers les changements qui s'en viennent ». Selon lui, les employeurs devraient se voir accorder plus d'influence dans la détermination de l'offre des établissements de formation.

Ainsi revient sur la table le débat sur l'équilibre entre l'acquisition de compétences pointues et la formation de base. « Les entreprises veulent une main-d'œuvre immédiate, prêt-à-porter, et nous, on souhaite une main-d'œuvre qui soit qualifiée, diversifiée, qui puisse avoir la chance d'avoir différentes options devant elle », dit Jean Lortie, de la CSN. Pierre Doray évoque la nécessité de certains apprentissages fondamentaux avant de s'attaquer au perfectionnement de compétences pointues. « Pour l'avoir vu dans certaines entreprises lorsque je faisais de la recherche sur la formation en milieu de travail, là où le bât blesse, c'est vraiment dans ces apprentissages généraux », dit-il.

Collaborateur
Le Devoir

ÉDUCATION

FORMATION CONTINUE ET FORMATION DES ADULTES

Le nouveau ministre de l'Éducation suscite des espoirs

CLAUDE LAFLEUR

Avec la venue de François Blais au poste de ministre de l'Éducation, tous les espoirs sont permis pour le monde de l'enseignement continu et de l'enseignement aux adultes. C'est du moins ce qu'estiment Josée Bouchard, présidente de la Fédération des commissions scolaires du Québec, et Jean Beaugesne, président-directeur général de la Fédération des cégeps. Tous deux connaissent d'ailleurs bien M. Blais, l'ayant côtoyé dans le cadre de la Commission des partenaires du marché du travail.

François Blais ayant été ministre de l'Emploi et de la Solidarité sociale, le fait qu'il passe à l'Éducation constitue en soi un prolongement inespéré. «Je l'ai rencontré plusieurs fois afin de parler du dossier de l'adéquation formation-emploi», raconte M^{me} Bouchard, à l'époque où il était ministre de l'Emploi et de la Solidarité sociale. «Et maintenant qu'il est à l'Éducation, c'est formidable puisque les discussions que nous aurons seront en lien direct avec les enjeux de l'adéquation formation-emploi.»

De surcroît, M^{me} Bouchard et M. Beaugesne se réjouissent du fait que le premier ministre lui-même place en priorité cette question. Pour Philippe Couillard, il s'agit en effet d'«un dossier très structurel pour la croissance économique du Québec», et il a promis, le 27 janvier dernier, qu'«il s'agit d'un travail considérable qui sera annoncé dans la première moitié de l'année 2015».

Priorité nationale

La formation continue et celle des adultes prennent en effet les allures d'une «priorité nationale» du fait qu'on fait face, comme partout en Occident, à des pénuries de main-



Jean Beaugesne, qui tire sa révérence à la présidence et à la direction générale de la Fédération des cégeps, espère que son successeur connaîtra un cycle de réinvestissements en éducation.

d'œuvre qualifiée et spécialisée.

À titre d'exemple, Jean Beaugesne relate que, d'après Emploi Québec, plus de 80% des emplois spécialisés qui seront à combler d'ici 2022 exigeront un diplôme d'études collégiales. Or, précise-t-il, les cégeps fournissent chaque année au marché du travail 12 000 diplômés en techniques. «Cependant, nos calculs nous disent qu'on aura besoin d'au moins le double de diplômés, ce qui fait qu'il faut absolument rehausser la qualification des gens qui sont déjà sur le marché du travail, d'où la formation continue offerte aux adultes.»

Quant à Josée Bouchard, elle rapporte que le réseau des commissions scolaires compte près de 200 000 adultes en formation générale. Elle déplore cependant que les commissions scolaires ne disposent pas des budgets nécessaires à cette fin.

«En ce qui a trait à l'instruction des jeunes, on est obligé de fournir les services à tous les élèves, explique-t-elle, ce qui n'est malheureusement pas le cas pour le secteur des adultes. Cela peut donner l'impression que celle-ci est moins importante, puisqu'il y a des listes d'attente.»

Si les cégeps ne vivent pas les mêmes contraintes que le réseau secondaire, M. Beaugesne est choqué par les coupes de 109 millions qu'ont subies les cégeps ces quatre dernières années. «On ne peut pas prétendre que, après six compressions en quatre ans, cela n'a pas d'impact, c'est impossible!», lance-t-il. Déjà, cette année, 29 de nos 48 cégeps ont dû diminuer ou stopper l'un ou l'autre de leurs services aux étudiants.»

Autant l'un que l'autre observent qu'«il est évident que les restrictions budgétaires qu'on subit font en sorte qu'on ne répond pas à la demande et,



La formation continue et celle des adultes prennent en effet les allures d'une «priorité nationale» du fait qu'on fait face, comme partout en Occident, à des pénuries de main-d'œuvre qualifiée et spécialisée.

surtout, qu'on n'est pas en train de s'aligner pour répondre aux besoins d'adéquation formation-emploi.»

Josée Bouchard considère néanmoins que le travail qui se fait actuellement à ce sujet devrait faire en sorte qu'on puisse un jour satisfaire l'ensemble des besoins en formation continue et en éducation des adultes. «C'est une nécessité!», affirme-t-elle.

Pour cette raison, elle a particulièrement hâte de se mettre au travail avec le nouveau ministre de l'Éducation. «C'est déjà quelque chose que j'avais partagé avec M. Blais et il pourra maintenant faire le lien avec l'Éducation, dit-elle, souriante. Voilà qui nous donne beaucoup d'espoir, puisque nous sommes en présence de quelqu'un qui est bien au fait du dossier et qui va maintenant voir les réalités du monde scolaire. Ce sera intéressant à suivre...»

Quant à Jean Beaugesne, il

laisse la poursuite du dossier à son successeur, Bernard Tremblay, entré en fonction lundi dernier.

Une autre raison d'espérer?

C'est ainsi que le p.-d.g. de la Fédération des cégeps quitte ses fonctions après un «intense et tumultueux» mandat de quatre ans et demi.

«Évidemment, j'ai eu un mandat qui n'était pas de tout repos, confie Jean Beaugesne. On a vécu la crise étudiante à vif, durant un an et demi, et ça a été une période très, très difficile pour le réseau.» En outre, durant ces années, les cégeps se sont vus amputés de 109 millions.

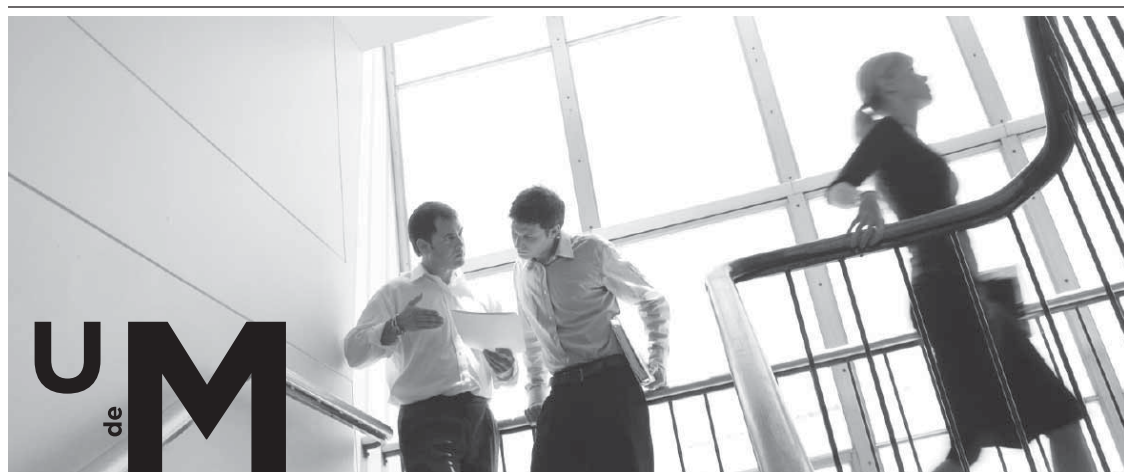
À ce sujet, M. Beaugesne fait un constat pour le moins étonnant: «J'ai constaté que, au cours des 25 dernières années, il y a eu des phases successives de réinvestissements et de compressions en éducation, se-

lon des cycles de quatre ou cinq ans environ. Lorsque je suis arrivé à la tête de la fédération, il faut croire qu'on commençait un cycle de compressions!», dit-il en riant.

Par conséquent, il souhaite à son successeur de connaître un cycle de réinvestissements. «Le fait qu'on voit l'entrée en fonction d'un nouveau ministre de l'Éducation et d'un p.-d.g. de la Fédération des cégeps est peut-être une heureuse coïncidence», explique-t-il avec espoir.

Néanmoins, M. Beaugesne se réjouit du mandat qu'il termine: «Vous savez, lorsqu'on occupe une fonction où les décisions qu'on prend ont des impacts sur le développement de nos jeunes, c'est extrêmement emballant. Ça m'a grisé! J'ai beaucoup apprécié de me lever tous les matins en pensant à la mission que j'avais à remplir...»

Collaborateur
Le Devoir



U
de
M

FACULTÉ DE L'ÉDUCATION PERMANENTE
VOS OBJECTIFS, NOS CERTIFICATS, VOTRE CARRIÈRE.

COMMUNICATION APPLIQUÉE
COOPÉRATION INTERNATIONALE
CRIMINOLOGIE
DROIT
ÉTUDES INDIVIDUALISÉES
FRANÇAIS LANGUE SECONDE
GÉRONTOLOGIE
GESTION POLICE ET SÉCURITÉ
GESTION SERVICES DE SANTÉ ET SERVICES SOCIAUX
GESTION PHILANTHROPIQUE
INTERVENTION AUPRÈS DES JEUNES
INTERVENTION EN DÉFICIENCE INTELLECTUELLE ET EN TSA
JOURNALISME
PETITE ENFANCE ET FAMILLE
PUBLICITÉ
RÉDACTION PROFESSIONNELLE
RELATIONS INDUSTRIELLES
RELATIONS PUBLIQUES
SANTÉ COMMUNAUTAIRE
SANTÉ ET SÉCURITÉ DU TRAVAIL
SANTÉ MENTALE
TOXICOMANIES
TRADUCTION I ET II
VICTIMOLOGIE

AUSSI OFFERT
COURS EN LIGNE
ÉCOLE DE LANGUES – Anglais et Français
FORMATION CONTINUE
PROGRAMME ACCÈS-FEP
SERVICE DE RECONNAISSANCE
DES ACQUIS EXPÉRIENTIELS

ADMISSION ÉTÉ 2015
Cours le soir ou la fin de semaine
514 343.6090 1 800 363.8876
FEP.umontreal.ca

Université
de Montréal

À LA MAISON DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

À l'école du marché du CO₂

Le Québec et la Californie se sont réunis afin de former le premier marché du carbone en Amérique du Nord, et, par conséquent, plusieurs compagnies québécoises et californiennes y sont maintenant assujetties. Mais comment fonctionne ce marché et comment en tirer profit? C'est pour répondre à ces questions que la Maison du développement durable offre une formation portant sur le marché du carbone.

PIERRE VALLÉE

«Il y a deux ans, nous avons pris conscience, avec certains de nos partenaires, dont l'Institut du carbone et de l'efficacité énergétique, qu'il y avait un manque de formation au sujet du marché du carbone, explique Robert Perreault, directeur général de la Maison du développement durable de Montréal. Le marché du carbone arrivait au Québec, mais peu de gens en comprenaient le fonctionnement de base.»

L'an dernier, donc, la Maison du développement durable y allait d'un projet-pilote, soit une courte formation en la matière. Et, devant le succès de cette première expérience, elle a choisi cette année de considérablement bonifier son offre de formation. La nouvelle mouture comprend six formations d'une journée, portant chacune sur un aspect du marché du carbone, qui seront offertes ce printemps. Le contenu de la formation a été élaboré par des partenaires de la Maison du développement durable, dont National Ecocrédit et la COOP Carbone. Notons que cette formation est admissible à la loi du 1%.

«C'est une formation qui s'adresse principalement à des professionnels, soit des gestionnaires,

des comptables, des avocats, des ingénieurs, bref, tous ceux qui seront appelés à travailler avec le marché du carbone au sein de leur organisation ou de leur entreprise.»

Le marché du carbone

En 2013, le Québec et la Californie ont assujéti au marché du carbone les grandes entreprises du secteur industriel et de la production d'énergie dont les installations émettent 25 000 tonnes métriques de CO₂ ou plus par an. En janvier dernier, on a rajouté à cette liste de grands émetteurs les importateurs et les distributeurs de carburants fossiles.

«Cela implique que les entreprises maintenant assujetties au marché du carbone doivent acheter des droits d'émission pour la totalité de leurs émissions annuelles, explique Yves Legault, vice-président de National Ecocrédit, une entreprise spécialisée dans les échanges de droits de carbone. Par exemple, une entreprise émettant 40 000 tonnes de CO₂ devra acheter pour 40 000 tonnes de droits d'émission.»

Il existe deux façons de se procurer des droits d'émission. La principale réside dans les droits d'émission que le gouvernement du Québec et le gouvernement de la Californie émettent à quelques reprises chaque année. «Les deux États émettent les droits d'émission et en fixent le prix plancher. Par contre, le prix final du droit d'émission est établi par la vente aux enchères.» La seconde façon se situe dans les droits compensatoires. Les droits compensatoires sont émis par des entreprises non assujetties qui, par la nature de leur activité, réduisent les émissions de CO₂ dans l'atmosphère. «Par exemple, une entreprise qui récupère les appareils de réfrigération et qui dispose des gaz réfrigérants de façon sécuritaire pourrait se voir

VOIR PAGE J 3 : FORMATION



IX^e Assemblée mondiale
du Conseil international d'éducation des adultes
MONTREAL DU 11 AU 14 JUIN 2015

Le plus important rassemblement international des organisations de la société civile concernées par l'éducation et la formation des adultes.

Inscrivez-vous! - waam2015.org



icéa Institut de coopération pour l'éducation des adultes

apprendre+
agir

L'éducation des adultes en chiffres
Découvrez nos indicateurs!

www.icea.qc.ca

UNE NOUVELLE PUBLICATION
EN LIGNE DE L'ICÉA

À la veille de notre 70^e anniversaire, poursuivre une tradition de veille stratégique en éducation et en formation des adultes au Québec.

ÉDUCATION

APPRENDRE + AGIR

Placer l'éducation des adultes au cœur des priorités

En mai prochain, la capitale sud-coréenne, Séoul, sera l'hôte de la Conférence mondiale sur l'éducation de l'Unesco, censée fixer les objectifs mondiaux de l'après-2015. L'occasion, pour l'Institut de coopération pour l'éducation des adultes (ICEA), de publier, chiffres et analyses à l'appui, un véritable plaidoyer en faveur de la formation tout au long de la vie.

HÉLÈNE ROULOT-GANZMANN

« Le droit à l'éducation n'est pas juste un article de loi, insiste Ronald Cameron, directeur général de l'ICEA. Ça permet à une population adulte d'agir dans une société, de développer pleinement son potentiel et d'exercer ses droits. C'est ce que nous voulons signifier dès le titre de notre revue. Apprendre + Agir: le droit à l'éducation est fondamental pour l'exercice de tous les autres droits. »

Or, selon les membres de l'institut, l'éducation des adultes est depuis toujours le parent pauvre des politiques mondiales en matière d'éducation. Tant le programme Éducation pour tous que les Objectifs du millénaire, qui tous deux prennent fin cette année et qui seront remplacés par de nouvelles cibles à atteindre, définies lors de la conférence de Séoul, font la part belle à la formation initiale en mettant l'accent sur la lutte contre l'analphabétisme et sur l'accès des fillettes à l'école dans les pays du Sud.

« Or, tant au Nord qu'au Sud, l'apprentissage prend de plus en plus des chemins de traverse, observe M. Cameron. Raison pour laquelle les objectifs de 2015 sont loin d'avoir été atteints. Comment reprocher à un parent de ne pas mettre son enfant à l'école quand il a la faim au ventre ou quand les mères ont peur que leurs fillettes se fassent enlever par Boko Haram? Chez nous, il faut aussi sans cesse s'adapter, car les connaissances deviennent très vite obsolètes. L'ampleur des changements à apporter, en particulier ceux liés au développement durable, exige la participation active et créatrice des populations, ce qui implique le développement de leur capacité d'agir et de réfléchir », prévient le directeur général de l'ICEA.

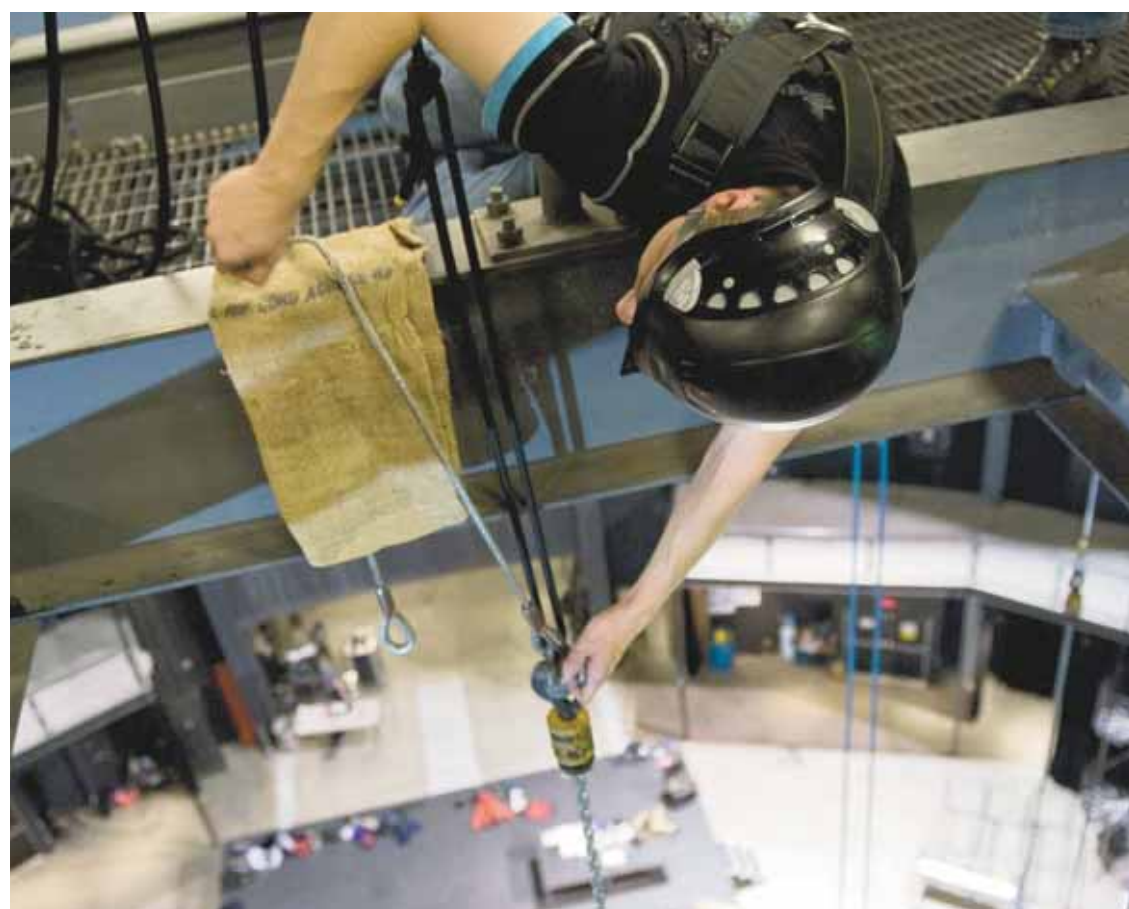
Or, si l'éducation des adultes n'est pas exclue des textes officiels, elle reste bien souvent au stade du vœu pieux, accuse Ronald Cameron, qui souligne notamment que les crédits accor-

« Tant au Nord qu'au Sud, l'apprentissage prend de plus en plus des chemins de traverse. Raison pour laquelle les objectifs de 2015 sont loin d'avoir été atteints. Comment reprocher à un parent de ne pas mettre son enfant à l'école quand il a la faim au ventre? »

Ronald Cameron, directeur général de l'ICEA

dés à l'institut qu'il dirige font bien souvent les frais des coupes. Pure rhétorique également du côté des organisations internationales. Pour peser sur le débat qui aura lieu à Séoul dans quelques semaines et faire de la formation continue un véritable enjeu prioritaire, l'ICEA vient donc de publier une vingtaine d'indices québécois, chiffres et analyses à l'appui, permettant de jauger l'impact qu'aurait sur la population un meilleur accès à la formation des adultes, qu'elle délivre un diplôme ou non.

« Cet impact peut être économique en termes de retombées pour la province, explique le d.g. Réduire l'éducation aux seuls enjeux économiques est d'ailleurs une vision prédominante dans les politiques publiques, mais ce n'est pas notre discours à nous. Nous avons une approche humaniste et progressiste de l'éducation des adultes, fondée sur l'inclusion de l'éducation parmi les droits humains fondamentaux. Oui, l'alphabetisation et l'acquisition de compétences sont primordiales. Mais on doit parler de compétences utiles au travail comme dans la vie. L'éducation au développement durable et à une citoyenneté mondiale doit faire partie de ce qui ressortira de Séoul. Nous devons y veiller. »

Collaboratrice
Le Devoir

COLLÈGE LIONEL-GROULX

Si l'éducation des adultes n'est pas exclue des textes officiels, elle reste bien souvent au stade du vœu pieux, accuse Ronald Cameron, qui souligne notamment que les crédits accordés à l'institut qu'il dirige font bien souvent les frais des coupes.

Montréal, capitale de l'éducation des adultes

Quelques semaines après la conférence mondiale de l'Unesco à Séoul, Montréal accueillera, du 11 au 14 juin, l'Assemblée mondiale du Conseil international pour l'éducation des adultes. « Il s'agira de réagir aux décisions qui auront été prises à Séoul, explique Ronald Cameron. Les objectifs auront été scellés pour 2030. Il faudra évaluer la faisabilité des cibles, se demander si elles sont assez ambitieuses et analyser les moyens mis en œuvre pour les atteindre. Rappelons également que les objectifs sont toujours des incitatifs pour les États. Il n'y a rien de contraignant. Nous devons réfléchir aux actions à mener afin de convaincre les pouvoirs publics de l'importance d'investir dans l'éducation adulte. » Une course contre la montre de quatre jours réunissant les principaux acteurs du milieu, venus des quatre coins de la planète afin de définir un plan de match pour les 15 prochaines années.

FORMATION

SUITE DE LA PAGE J 2

autorisée par le gouvernement, si elle répond aux exigences des protocoles en place, à émettre des droits compensatoires que les entreprises assujetties pourront ensuite acheter. »

Ces deux droits d'émission font partie du marché primaire, car il existe aussi un marché secondaire du carbone, où les transactions se font de gré à gré ou par le biais d'un intermédiaire. « Une entreprise qui aurait acheté un certain nombre de droits d'émission mais qui aurait émis moins de CO₂ que prévu se retrouverait avec un surplus de droits d'émission, qu'elle pourrait alors revendre à une entreprise qui, au contraire, a émis plus de CO₂ que les droits d'émission qu'elle possède. »

Les entreprises non assujetties

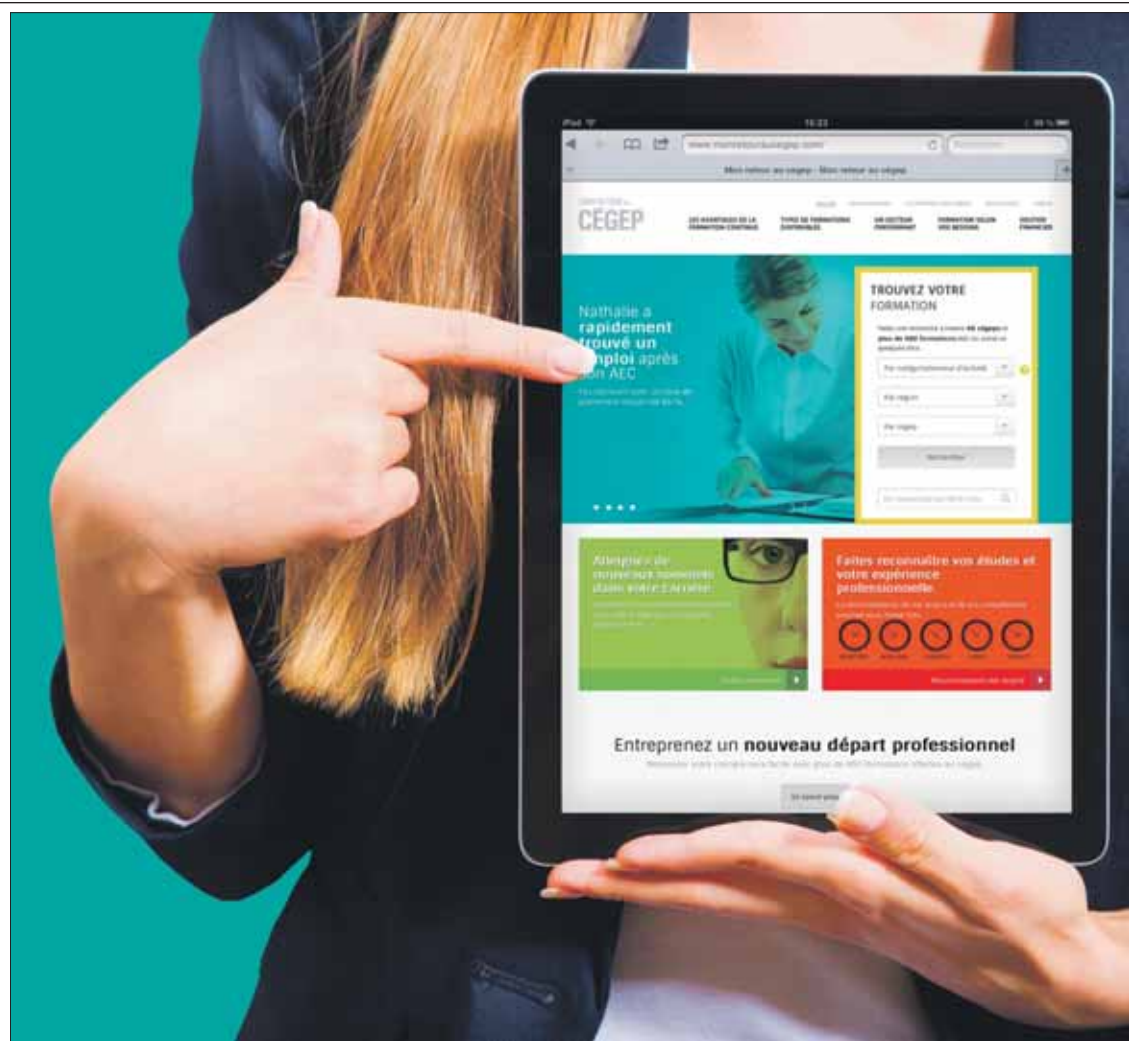
La coopérative COOP Carbone s'est donné pour mandat d'accompagner les petits émetteurs dans la poursuite de leur désir de réduire leurs émissions de GES. COOP Carbone est donc en mesure d'aider ces entreprises à quantifier leurs émissions, pour ensuite les guider vers des technologies leur permettant de les réduire. Et même si ces entreprises ne sont pas assujetties au marché du carbone, elles ont maintenant un

« Si la formation sur le marché du carbone connaît le succès que nous escomptons, cela pourrait nous amener à offrir d'autres formations ».

intérêt financier à réduire leurs émissions de GES. « Ces petits émetteurs sont très souvent des consommateurs de carburant et c'est cette consommation, souvent pour le transport, qui est responsable de leurs émissions, explique Bertrand Frouss, directeur de la stratégie et de l'innovation chez COOP Carbone. Comme les importateurs et les distributeurs doivent maintenant acquérir des droits d'émission, le coût d'achat de ces droits se retrouvera, en tout ou en partie, dans le prix du carburant. D'où l'intérêt de réduire sa consommation de carburant fossile. »

Un prolongement de la mission

Depuis sa création, la Maison du développement durable a le mandat de promouvoir le développement durable par des activités de sensibilisation et de formation. « La formation sur le marché du carbone s'inscrit dans ce mandat, rappelle Robert Perreault, mais, à la différence de la plupart de nos activités, il s'agit ici d'une formation beaucoup plus pointue. C'est une nouvelle dimension de notre mandat de sensibilisation. Si la formation sur le marché du carbone connaît le succès que nous escomptons, cela pourrait nous amener à offrir d'autres formations plus pointues sur d'autres sujets, comme les nanotechnologies et le développement durable. Nous songeons même éventuellement à offrir des formations à distance grâce à la webdiffusion. »

Collaborateur
Le Devoir

48 cégeps et plus de 600 formations Q

Visitez monretouraucegep.com, le site de la formation continue.

MON RETOUR AU
CÉGEP

MONRETOURAUCEGEP.COM



La Maison du développement durable

ALEXANDRE CV

ÉDUCATION

RECONNAISSANCE DES ACQUIS

Un coup de pouce pour finir ses études

RÉGINALD HARVEY

En septembre 2013, la Faculté de l'éducation permanente (FEP) de l'Université de Montréal a adopté une politique de reconnaissance des acquis. Le nouveau Service de reconnaissance des acquis expérimentiels de la FEP a été implanté en janvier 2014: il apporte un soutien aux personnes qui désirent poursuivre leurs études jusqu'à la diplomation tout en améliorant leur sort sur le marché du travail.

Après une période d'un an de rodage, ce service exige depuis 2014 un tarif, qui s'accompagne de mesures administratives plus serrées. Jean-Pierre Lefebvre en dirige les activités et indique à quoi il est destiné: «Il fournit l'occasion aux gens de poursuivre leur formation universitaire et de la terminer; c'est un incitatif qui touche une clientèle particulière d'étudiants adultes qui travaillent et qui possèdent un certain bagage d'expérience.»

Il fournit une description des personnes desservies par la faculté: «Les gens qu'on rencontre le plus fréquemment ont arrêté leur cégep pour gagner le marché du travail; ou encore, d'autres ont commencé un baccalauréat qu'ils ont quitté pour toutes sortes de raisons et ils reviennent aux études.» Dans tous ces cas, la moyenne d'âge se situe autour de 35 ans. Un autre groupe s'inscrit dans le portrait: «Il y a aussi une clientèle immigrante qui ressemble à la première mais qui ne poursuit pas les mêmes objectifs; ces gens-là sont arrivés au pays il y a cinq ou dix ans, ils ont travaillé dans différents postes et se sont tapé plusieurs refus sur le marché de l'emploi pour de

nombreuses raisons. Au bout du compte, ils décident de mettre à jour une certaine partie de leurs acquis scolaires et universitaires, à la lumière des expériences vécues dans leur pays.»

Une démarche plutôt complexe

En quoi consiste la reconnaissance des acquis? «C'est un processus d'évaluation des compétences, c'est-à-dire que le candidat qui prétend posséder un bagage de connaissances doit être en mesure de faire la démonstration que tel est le cas, qu'il est compétent dans ce qu'il avance», répond dans un premier temps le directeur. Il apporte ces explications: «Notre logique d'évaluation du candidat est basée sur les cours; selon le type de ceux qu'il choisit, il doit faire par écrit une démonstration de ce qu'il sait faire en y apportant des preuves matérielles.» Une telle façon de faire ou un tel processus est universel en Occident: «Les États-Unis, le Canada anglais et l'Europe fonctionnent de la même manière.»

Il revient, par contre, à chaque établissement d'utiliser les méthodes jugées les plus appropriées dans son évaluation, de faire un choix entre l'entrevue, la rédaction ou la performance à réaliser par le candidat. Pour sa part, le service qu'il dirige recourt à la démonstration écrite sous l'appellation d'un porte-folio: «La personne doit fournir la preuve, dans un document écrit, qu'elle possède les compétences nécessaires pour suivre tels ou tels cours qui la conduiront à l'obtention d'un diplôme d'études collégiales (DEC) ou d'un baccalauréat.» Par exemple, un journaliste sera appelé à produire la liste des articles qu'il

rédigés, à partir du site d'un média, durant une certaine période de temps: «On veut s'assurer que cette personne possède vraiment ce qu'il faut comme expérience pertinente.» Une fois franchie cette étape, le défi consiste à accompagner l'étudiant dans la phase de l'analyse réflexive, assure M. Lefebvre: «Je me dois de conserver sa motivation de se lancer dans une telle démarche, car on doit comprendre qu'il agit en solitaire, puisque le sujet même de la recherche, c'est lui-même. On lui fournit évidemment des outils et du soutien, et même de la formation, mais il reste que la partie de la rédaction revient à l'individu lui-même, qui connaît son expérience de travail.»

Un bilan révélateur

Jean-Pierre Lefebvre s'est livré à un inventaire des activités du service de reconnaissance de la Faculté de l'éducation permanente au cours de la dernière année; il en ressort des caractéristiques sociodémographiques révélatrices: «Les étudiants proviennent tous de la région de Montréal et 15% d'entre eux sont des immigrants. La clientèle est formée de femmes dans une proportion de 90% et sa moyenne d'âge tourne autour de 35 ans. Ces gens-là travaillent à temps plein et poursuivent des études à temps partiel sur la base d'un ou deux cours par session.»

Il fournit plus de détails: «Ces personnes veulent obtenir au plus vite leur formation, dans le but premier d'obtenir un meilleur emploi ou un rehaussement de leurs conditions de travail; elles sont aussi motivées par le fait d'identifier leurs propres compétences, ce qui dé-



MICHAËL MONNIER LE DEVOIR

En quoi consiste la reconnaissance des acquis? «C'est un processus d'évaluation des compétences, c'est-à-dire que le candidat qui prétend posséder un bagage de connaissances doit être en mesure de faire la démonstration que tel est le cas, qu'il est compétent dans ce qu'il avance», répond dans un premier temps le directeur du nouveau Service de reconnaissance des acquis de l'UdeM, Jean-Pierre Lefebvre.

montre un côté plus personnel dans leur démarche, qui fait appel à l'estime de soi et à la valorisation de leurs connaissances en milieu de travail. Approximativement 20% d'entre elles en sont rendues en fin de bac sur le plan universitaire, mais leur objectif en tant que tel est d'obtenir le certificat décroché par la faculté selon les exigences du parcours professionnel de chacun.»

Et combien de temps faut-il consacrer aux études pour l'obtenir? «C'est très variable, mais, si vous avez des enfants et

si vous travaillez à plein temps, il faut compter au moins trois ans pour achever un parcours de certificat. Pour des gens très disciplinés, une période de deux ans peut être suffisante, mais on doit en moyenne compter trois ans.» Il ajoute encore: «Si vous additionnez trois certificats qui conduisent à l'obtention d'un bac par cumul, on parle de neuf années d'études à temps partiel.»

Malgré un cheminement tout de même exigeant mais gratifiant en bout de ligne, il y a de plus en plus de travail-

leurs qui se tournent vers la reconnaissance des acquis, selon le directeur: «Celle-ci gagne en popularité, mais elle n'est pas assez connue. Les gens se rendent compte qu'ils pourraient obtenir beaucoup d'économies de temps et d'énergie grâce à cette démarche. On observe aussi qu'on a une clientèle immigrante de plus en plus nombreuse qui est désireuse de s'insérer dans notre société; pour elle, ça répond à un besoin.»

Collaborateur
Le Devoir

LE Y DES FEMMES

140 ans d'insertion au travail

Dès sa création, le but de cet organisme, fondé le 23 février 1875 par un groupe de femmes majoritairement anglophones, est d'offrir une résidence sécuritaire aux jeunes femmes arrivant de l'extérieur et de les aider à se trouver un emploi en ville. Cent quarante ans plus tard, la mission se poursuit.

SOPHIE SURANITI

Avec toutefois de nouveaux sujets à couvrir, tels que les phénomènes de cyberintimidation, d'hypersexualisation et de pornographisation. Les préoccupations actuelles ne sont en effet plus seulement de mettre de jeunes femmes à l'abri des trappes urbaines. Ce qui se trame dans les cours d'école l'est tout autant. Il concerne les filles, et les garçons: «Notre volet jeunesse, qui s'est intensifié ces dernières années, a en fait démarré en 1940, avec des programmes dits de leadership dans les écoles secondaires», souligne Isabelle Gélinas, directrice des communications du Y des femmes de Montréal.

Pour autant, l'organisme conforte sa mission première tout en s'adaptant aux paysages actuels de la détresse féminine, plus marqués ces dernières années par la violence familiale (un enfant qui brutalise sa mère), les problèmes de santé mentale et l'accueil en résidence de femmes issues de communautés ethnoculturelles. L'industrialisation rapide à la fin du XIX^e siècle entraîne une urbanisation massive. Beaucoup de jeunes femmes non mariées, prêtes à aller en emploi, débarquent en ville. C'est dans ce contexte que naît en Angleterre, en 1855, le mouvement des YWCA (Young Women's Christian Association) auquel se rattachent le Y des femmes de Montréal et le Y des femmes de Québec, tous deux fondés en 1875. Aujourd'hui, les flux d'immigration se poursuivent (les immigrants représentent 42% de la population du district de Peter-McGill, dont fait partie l'organisme, soit un taux supérieur à celui de la ville de Montréal), mais certaines don-

nées ont changé. Par exemple, dans les années 1880, les métiers en sténographie et en dactylographie étaient exclusivement réservés aux hommes... car considérés comme trop exigeants en matière de concentration pour les dames! Aujourd'hui, la sensibilisation des jeunes femmes aux métiers dits masculins parle d'ingénierie, de sciences, d'informatique... Les temps ont changé. «C'est l'un des traits intéressants des YWCA. Nous avons changé, nous avons évolué avec la société.»

Evolution, oui, avec en bout de course de vrais résultats. Même si l'organisme ne souhaite pas tirer complètement la couverture du succès à lui, il y contribue largement. Ainsi, l'an dernier, à la sortie des programmes d'employabilité, le taux de réussite, selon les critères d'Emploi Québec, frôlait les 70%. Un an plus tard, ces femmes étaient à l'emploi dans une proportion de 85%. Même constat pour la soixantaine de femmes qui transitent chaque année, avec des durées variables (ne pouvant excéder deux ans), par les 34 chambres de la résidence communautaire. Et M^{me} Gélinas de préciser: «Le taux de stabilité en logement est de 100%. Cela signifie que, une fois sorties de la structure, les femmes réussissent à vivre de façon stable et autonome. Pour nous, ce résultat est extrêmement précieux. Tout comme la diminution des rechutes (alcool, drogue, désordres mentaux) qu'on observe.»

Comment l'organisme se projette-t-il dans l'avenir? «Mesurer l'impact réel et suivre à plus long terme les femmes qui quittent le Y des femmes font partie, entre autres, de nos priorités», stipule M^{me} Gélinas. La mise en place d'outils plus raffinés et plus précis permettra de colliger les résultats des actions que mène l'organisme et d'avoir des arguments de poids lors des demandes de financement faites auprès des bailleurs de fonds, des donateurs, des partenaires. «Cela permettra aussi d'obtenir un financement stable et continu pour les formations de notre volet jeunesse, reconnues et en demande de la part des écoles. Les subventions fonctionnent trop au coup par coup. Or, la prévention, c'est de prendre le problème en amont. Nous ne souhaitons pas que ces jeunes soient nos demandeurs de demain avec des difficultés multiples.»

Le 140^e anniversaire du Y des femmes de Montréal qui démarre et qui s'achèvera en février 2016 est l'occasion de rappeler l'existence de l'organisme, de le faire découvrir, de le replacer sur la carte «grand public», en communiquant notamment au sujet de la palette des services offerts à la collectivité à faible coût. Une chambre tout confort, à deux coins de rue du Centre Bell, à partir de 75\$ la nuit... Des vestes flambant neuves de la marque Judith & Charles à la boutique-friperie Fringues & Cie à 20\$... Des cours d'anglais ou de yoga à 10\$ la session (plus 5\$ par activité choisie) au Centre Multi, lancé en septembre 2013... Qui dit mieux, en plein cœur du centre-ville?



LE Y DES FEMMES

Une classe de sténographie à la fin du XIX^e siècle

Collaboratrice
Le Devoir



MAISON DU
DÉVELOPPEMENT
DURABLE

RENCONTRES
RÉFLEXIONS
INNOVATIONS

NOUVEAUTÉ

Formations d'une journée

Un contenu varié:

- Aspects du **marché du carbone**
- **Opportunités d'affaires** en développement durable
- Tendances en **aménagement du territoire**

Les formations s'adressent aux entrepreneurs, aux gestionnaires d'entreprises et de projets d'investissement, aux responsables financiers, aux avocats et juristes, aux municipalités, etc.

La plupart des formations sont **admissibles** à la *Loi favorisant le développement et la reconnaissance des compétences de la main d'oeuvre* (Loi du 1%).

Certaines formations permettent l'obtention d'**Unités de formation continue** (UFC) reconnues.

Les inscriptions sont en cours

Places limitées, premiers arrivés, premiers servis. Réservez dès maintenant:

lamdd.org/formations

lamdd.org

50, rue Sainte-Catherine Ouest
Montréal (Québec) H2X 3V4
info@lamdd.org 514 394-1108

partenaire principal

